



Edito

Bonjour,

Pour la plupart des gens, les finances constituent un monde chargé de mystère auquel ils disent ne rien comprendre.

«Ça ne doit pas être facile», «Je n'aimerais pas être à votre place», me suis-je souvent entendu dire. Alors faut-il être une sorte d'extraterrestre pour s'y retrouver dans ce domaine?



La lecture de notre budget a certes de quoi décontenancer la personne non avertie qui aura très vite l'impression de s'y perdre. Mais, au-delà de l'aspect technique (affaire du Service des finances), l'important est de comprendre les bases du système qui sont finalement simples.

Nous sommes environ 18'000 à Renens et, depuis longtemps, plus personne ne va tirer son eau au puits. Aujourd'hui, nous ouvrons le robinet, oubliant que cet appareil n'est que le dernier élément de tout un système de captage, de réservoirs, de conduites qui amènent l'eau d'une source lointaine jusque dans nos appartements. Construire et entretenir ce système d'adduction d'eau coûte évidemment de l'argent. De même pour des prestations aussi diverses que l'entretien de nos rues et parcs publics, la construction d'un bâtiment scolaire ou d'une crèche, les tâches de police et j'en passe.

Tout cela, c'est nous, contribuables, qui le finançons par des impôts ou des taxes. Autrement dit, ces fameux impôts, que nous considérons parfois comme de l'argent gaspillé, sont le prix à payer en contrepartie de services dont nous bénéficions directement ou indirectement.

L'article consacré aux finances communales traite le budget, prévision chiffrée qui essaie de déterminer au plus près ce que la commune va encaisser et dépenser l'année suivante. La Municipalité espère que ce texte vous aidera à y voir plus clair dans le domaine (pas si) mystérieux de nos finances.

Jean-Jacques Ambresin
Municipal des Finances et des Cultes

Info Municipalité

Budget 2002

Le budget 2002 de la Commune de Renens, après le refus d'entrer en matière du Conseil communal le 6 décembre 2001, a été actualisé et mis à l'ordre du jour de ce même Conseil le 28 février 2002. Le Conseil communal, après discussions, a adopté à contrecœur le budget 2002 avec un amendement concernant les transports publics. Cet amendement n'est pas légal dans la mesure où la participation due par la Commune est régie par une

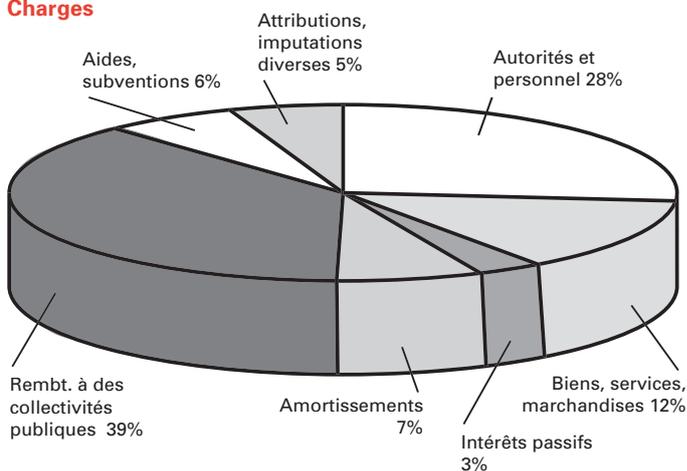
loi cantonale. Les charges étant supérieures aux revenus, il se dégage un excédent de charges de Fr. 6'627'300.--.

La Municipalité autant que le Conseil communal se sentent très concernés par ce résultat, car chacun pressent que des efforts de part et d'autre seront nécessaires pour redresser financièrement la situation. Une question se pose "comment en est-on arrivé là?"

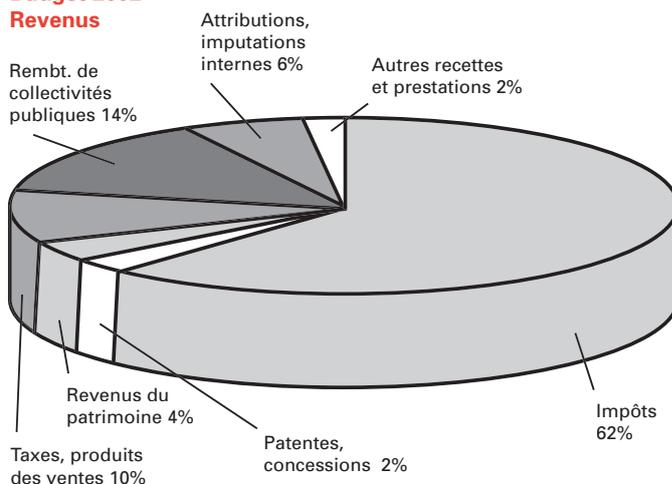
D'une manière générale, la Commune de Renens n'a jamais été une commune dite riche. Nos recettes ont toujours été relativement modestes et il n'a jamais été possible d'envisager des investissements très conséquents. La capacité contributive est

Budget 2002 Charges

Suite en page 2



Budget 2002 Revenus



Sommaire

P. 2: 20 avril: Coup de balai printanier

P. 3: Les coulisses du Théâtre Kléber-Méleau

P. 4: Remise des Mérites sportifs vaudois 2001

faible. De plus, lors de chaque dégradation de la situation économique générale, des incidences négatives agissent rapidement sur nos finances.

Ces dernières années, nos dépenses imposées ont été en augmentation, il s'agit en particulier de nos participations aux charges cantonales et communales.

A la suite de la votation populaire du 21 mai 2000 sur l'introduction d'un fonds de péréquation financière intercommunal "EtatCom", précisons ce qui suit: le fonds de péréquation a été accepté afin, d'une part, de resserrer la solidarité intercommunale essentielle à la santé et à la vitalité des communes vaudoises et, d'autre part, de rapprocher les taux d'imposition des communes vaudoises dans une fourchette de 70 à 110 %. La Commune de Renens fait partie des communes bénéficiaires et a pu inscrire dans son budget 2001 et celui de 2002 Fr. 3.1 millions de revenus supplémentaires. De ce montant, il faut retrancher environ Fr. 1.0 million suite à la diminution du taux d'impôt de 107 à 104 % pour les années 2001 et 2002. Cette diminution avait pour but d'honorer la promesse faite par les autorités concernant cette votation.

Ce renouvellement se fera depuis le bas du chemin de Perrelet jusqu'au carrefour de la Salle de spectacles.



Rue de Lausanne

Les critères principaux du concept de revégétalisation sont d'une part la simplification de son entretien qui est actuellement important, donc onéreux, et d'autre part l'abolition des bandes engazonnées, dangereuses pour la sécurité des collaborateurs chargés de leur tonte. L'aspect esthétique est également essentiel, compte tenu de la situation à l'entrée Est de la Ville et de ce que l'on pourra considérer comme une carte de visite de Renens.

Les plantes de remplacement telles que mini bambous, graminées, et arbustes à fleurs ont été choisies pour leur entretien minimum et leur effet décoratif tout au long des saisons.

Remplacement de 12 érables à l'avenue des Paudex

Le Service de voirie a procédé à l'abatage de 12 érables situés sur le trottoir de l'avenue des Paudex dans le cadre de son programme d'entretien des arbres d'avenues.

Ces arbres, en fin de vie, présentaient des signes de nécrose importante, ainsi que de nombreuses branches sèches devenues dangereuses pour la sécurité des passants.

Dès cet automne, des micocouliers seront plantés en lieu et place de ces érables. Le micocoulier a des feuilles alternées, longues de 6 à 12 cm, cordiformes à la base et fortement dentelées. Son tronc est excentrique et d'un beau gris très décoratif. Sa résistance aux maladies et son entretien minimal en font un excellent arbre d'avenues.



Avenue des Paudex

Conseil communal

Séance du 28 février 2002

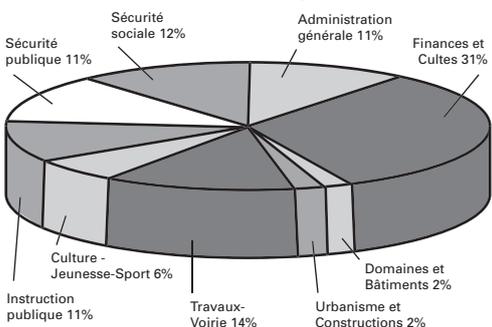
Cette séance était principalement consacrée à l'examen du budget 2002 (voir article 1ère page). Lors de cette séance, le Conseil a accepté le budget pour l'année 2002.

Le Conseil a encore été amené à se prononcer sur 38 candidatures à la bourgeoisie de Renens. Elles ont été toutes acceptées à une très large majorité. Lors de la séance, il a été relevé que la commission permanente de naturalisation a étudié 4 préavis en 2001, représentant les dossiers de 78 candidats à qui le Conseil a accordé la bourgeoisie.

Suite à des problèmes techniques, la TVRL nous a informé qu'elle n'avait pas pu retransmettre la séance comme d'habitude.

Faute d'objets, la séance du 21 mars a été annulée. La prochaine séance du Conseil se déroulera donc le 25 avril prochain.

Dépenses 2002 - Charges par domaine d'activité (Sans amortissements, attributions et prélèvements aux fonds)



Travaux-Chantiers

Chantier ouvert

Avenue du Caudray - Rue du Silo:
Deuxième partie des travaux -
Fin prévue: mi-juillet.

Rue de Lausanne Renouvellement des plantations de la berme centrale

Le Service de voirie va procéder à la revégétalisation de la berme centrale de la rue de Lausanne.

Ces travaux sont prévus en deux étapes (2002 et 2003). L'arrachage de la première partie a eu lieu au début du mois de mars.

Infos - Pratiques



Journée pour la propreté des espaces publics dans le Canton de Vaud samedi 20 avril 2002

Vous êtes sensible à la propreté de notre environnement et vous souhaitez faire quelque chose!

Vous en avez assez de rencontrer, lors de vos ballades en forêt, plus de bouteilles vides que d'écureuils...

Nous proposons le nettoyage du Bois du Caudray et de la Mèbre le samedi 20 avril de 9h à midi.

Renseignements et inscriptions
jusqu'au vendredi 12 avril
au tél. 021 632 74 32.

Venez nombreux!

Actualité

Economie d'énergie

Dans le cadre de son programme "Agenda 21", la Municipalité encourage toutes formes d'économie tant au niveau de l'administration elle-même qu'au niveau de la population et plus particulièrement des ménages qui représentent le 30 % de la consommation d'énergie en Suisse.

Info-Energie du Département de la Sécurité et de l'Environnement du Canton de Vaud a édité une brochure intitulée "Info et Intox font le ménage". Cette dernière réunit de nombreuses informations relatives à une utilisation dite "économique" de votre machine à laver, de votre ordinateur, de votre réfrigérateur, etc. Elle dément également toute une série d'idées reçues concernant les modes d'attente des appareils électriques, les allumages de lampes ou la consommation de la cuisinière électrique par exemple.

Elle est à votre disposition sur simple demande au tél. 021 632 71 05.

Savez-vous que...

notre Commune, d'une superficie de 295 ha (2'950'000 m²), compte environ 29 ha de surfaces vertes, soit environ le 10 % de sa surface.

Le parc des Paudex



Le printemps a pointé le bout de son nez, profitez des nombreux parcs pour vous aérer!

Commission Consultative Suisses Etrangères (CISE)

La Commission a édité son 1er rapport d'activité qui est à disposition à la Direction de la Sécurité sociale
Rue de Lausanne 25 - CP 141
1020 Renens
Tél.: 021 632 77 91
Fax: 021 632 77 96
E-mail: cise@renens.ch

Portrait

Théâtre Kléber-Méleau



d'Os" de Roland Dubillard, écrivain français contemporain.

Sis à Renens, à deux pas du nouveau centre commercial Malley-Lumières et de la patinoire, au ch. de l'Usine-à-Gaz 9, c'est effectivement bien dans une usine à gaz désaffectée du début du XXème siècle que se loge le Théâtre Kléber-Méleau.



En vue du prochain spectacle "Histoire du Prince Tandi", dont la première est prévue le 5 avril prochain, tout le personnel est à pied d'œuvre depuis quelques semaines déjà. En effet, une production "maison", soit mise en scène, répétitions et création des décors, nécessite généralement entre 6 et 8 semaines de travail.

Sur la scène et dans les ateliers, 3 techniciens s'affairent. Ils sont chargés de la réalisation complète des décors qui sont soit créés de toutes pièces sur place ou, pour certains, repris d'autres spectacles et recyclés pour leur nouvelle utilisation. Ces 3 personnes sont également régisseurs-plateau et éclairagistes lors des spectacles. Sous les toits, une couturière crée, coupe et coud de somptueux costumes.



Le foyer, quant à lui, est débarrassé de ses tables, chaises et fauteuils pour faire office de salle de répétition. Une quinzaine de comédiens y répètent, chaque après-midi, sous la direction du metteur en scène qui n'est autre que le directeur M. Philippe Mentha. Les répétitions du soir, quant à elles, ont lieu sur la scène du théâtre proprement dit afin que chaque artiste puisse aussi y jouer en situation réelle et trouver ses repères.

L'arrière du bâtiment est également bien occupé. Entre les deux loges des comédiens et le bureau de l'administratrice se trouve une vaste et chaleureuse cuisine. C'est ici que la cuisinière-intendante, habilleuse lors des spectacles, y prépare le repas qui réunit souvent l'ensemble du personnel et des comédiens entre deux répétitions.

Mais, d'ici quelques jours, le foyer aura retrouvé son atmosphère "bistrot", la peinture des décors aura séché et le spectacle pourra commencer! ■

Affaires culturelles et sportives

Cérémonie de la remise des Mérites sportifs vaudois 2001

Jeudi 18 avril 2002 dès 17h30
Salle de spectacles

La Ville de Renens a le plaisir d'accueillir le 18 avril prochain, à la Salle de spectacles, la remise des Mérites sportifs vaudois 2001. Cette cérémonie étant publique, nous vous invitons donc à y participer.

Vous aurez l'occasion de côtoyer plusieurs sportifs ou sociétés sportives de haut niveau qui seront présents ce jour-là afin de recevoir leur distinction.

Dans le cadre de ce rendez-vous important, vous aurez également le plaisir d'apprécier quelques artistes venus spécialement se produire pour agrémenter cette soirée. Il s'agit de l'Ecole de musique de la Source, M. Cosimo Sabatella, danseur et responsable de l'Ecole de danse "Power Dance", un intermède humoristique avec "Monsieur Frédéric Recrosio", et la Société des Fifres et Tambours "Diabolo" qui clôturera cette manifestation.

Printemps musical

9 avril

- Récital de clavecin donné par Mme Christine Sartoretti - Salle de spectacles à 20h30

11 avril

- Récital de Haïda Housseini, soprano - Lausanne Bach Ensemble - Salle de spectacles à 20h30

13 avril

- Concert du Choeur Ste-Cécile de Renens Eglise catholique à 20h30

Renseignements: tél.: 021 635 00 74

Prix Fr. 15.-- / Abonnements 3 concerts: Fr. 35.--

Vente de billets à l'entrée



Le Chœur mixte Sainte-Cécile

Votre opinion

Suite à quelques réactions de lecteurs, le Comité de rédaction précise que la couleur rouge du Renens infos a été choisie selon les couleurs de notre écusson et n'a rien à voir avec une quelconque couleur politique.

Comité de rédaction:

Membres: Anne-Marie Depoisier, Marianne Huguenin, Olivier Golaz, Marianne Martin, Jean-Daniel Leyvraz.

Contact: marianne.martin@renens.ch ou 021 632 71 04

Ouverture officielle de l'animation de la Place du marché

Samedi 27 avril - De 09h30 à 12h00

Dans le cadre de cette manifestation, vous aurez l'occasion d'apprécier la Fanfare "La Clé d'argent". Celle-ci jouera quelques morceaux en début de matinée, tout en se promenant dans la rue Neuve et ses alentours. Vous la retrouverez pour une aubade sous le kiosque à musique vers les 11h20, après les allocutions officielles des Autorités.

De plus, les enfants pourront participer aux animations de football organisées par le FC RENENS et, comme le veut la tradition, une délicieuse soupe, préparée par la Société vaudoise des Pêcheurs en rivière de Renens, vous sera proposée.



Agenda culturel Avril 2002

Du vendredi 5 avril au jeudi 2 mai

Histoire du Prince Tandi. Comédie de Jakob M.R. Lenz.
Mise en scène Ph. Mentha. Théâtre Kléber-Méleau.
Tél. 021 625 84 29 - Voir en page 3.

Du lundi 9 au dimanche 13 avril

"Printemps musical". Voir ci-dessus.

Mercredi 10

Atelier de poésie - animé par l'écrivaine Claire Kraehenbuehl - Apportez un de vos poèmes préférés et de quoi écrire - Au Centre de Rencontre et d'Animation de 19h30 à 21h.

Samedi 13

- Exposition présentant les activités du Cycle initial (école enfantine) - Salle de Spectacles de 9h30 à 12h30
- Rencontre Franco-Suisse de Judo - Locaux de la rue de Lausanne 33-35.

Jeudi 18 avril

Remise des Mérites sportifs vaudois - Salle de spectacles à 17h30. Voir ci-dessus.

Vendredi 19 avril

- Soirée de la Fanfare "La Clé d'Argent" - Salle de spectacles à 20h.
- Variétés françaises avec le groupe "Nuits Blanches" - Un meddle des années 60 à nos jours - Grange de Florissant à 20h.

Samedi 20 avril

- Nettoyage Bois du Caudray et de la Mèbre. Voir p. 2.
- Soirée de la Société "Cadanse" - Salle de spectacles à 20h.

Samedi 27 avril

Ouverture officielle de l'animation de la Place du marché. Dès 09h. Voir ci-dessus.